

AUTORISATION DE PRISE DE VUE

Je soussigné(e) (nom, prénom du représentant légal)

.....

domicilié(e)

.....

Nom et prénom de l'enfant

autorise la Ville de Bailly-Romainvilliers à réaliser et exploiter, sur l'ensemble de ses supports de communication (exposition de photos, publication dans les journaux locaux et revues, illustrations municipales et sur le site internet de la commune.....), les photos et enregistrements vidéos et sonores de l'image de mon enfant pris dans le cadre des activités périscolaires, extrascolaires, de restauration scolaire, des crèches et des séjours.

n'autorise aucune prise de vue (photo, vidéo et son)

Les légendes accompagnant la diffusion de la (ou les) photographie(s) ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.

Cette autorisation est valable sans limitation de durée à compter de la signature de la présente.

Je donne cette autorisation à titre gracieux.

Fait à Bailly-Romainvilliers, le

En cas de séparation des parents, il est demandé la signature des 2 responsables légaux.

Signature du père :

Signature de la mère :

précédée de la mention « Lu et Approuvé »